PROLOG

Prolog

- Langage conçu en 1973 par l'équipe d'Alain Colmerauer
- Un langage fondé sur la logique des prédicats du premier ordre restreintes aux clauses de Horn
- Un langage déclaratif
- Une mise en oeuvre de la réfutation
- Environnement utilisé SWI-Prolog (Université d'Amsterdam)

http://www.swi-prolog.org/

Les clauses de Horn

- Ce sont des clauses qui ont au plus un littéral positif
 - Un fait est composé d'un seul littéral positif
 - Une règle est composée de littéraux négatifs et d'un seul littéral positif
 - Une requête est composée uniquement de littéraux négatifs

Les faits

- pere(jean, paul).
- mult (0, X, 0).

Le produit d'un nombre par 0 est égal à 0

• Dans un fait, les variables sont quantifiées implicitement par un quantificateur universel

Les règles

On part de l'implication $(A1 \land A2 \land ... \land An \supset B)$. Cette formule équivaut à $(B \lor \neg (A1 \land A2 \land ... \land An))$, c'est à dire $(B \lor (\neg A1) \lor ... (\neg An))$.

Ces clauses ne contiennent qu'un seul littéral positif. On sépare alors les littéraux négatifs du littéral positif par le symbole":-" et on termine la clause par un point. On écrit ainsi B:- A1, A2,..., An.

B s'appelle la tête de la clause et A1, A2, ..., An est le corps de cette même clause Les clauses de Prolog peuvent s'interpréter de la façon suivante : pour satisfaire le but B, il est suffisant de satisfaire l'ensemble des conditions A1, ..., An.

Dans une règle, les variables sont quantifiées implicitement par un quantificateur universel

Les requêtes

- C'est une clause de Horn sans tête, une clause composée uniquement de littéraux négatifs. La requête b1, b2, ..., bk? s'interprète de la façon suivante : satisfaire la requête b_1 , puis la requête b_2 , ..., et enfin la requête b_k . On exprime ainsi une conjonction de buts
- Un programme PROLOG est composé de faits et de règles et une requête lance l'exécution

PROLOG: un outil de démonstration

- Pour modéliser un problème en PROLOG, il faut donc définir des règles et des faits. S'il faut rechercher la solution d'un problème P, la requête est simplement P.
- S'il faut démontrer une implication, $(A1 \land A2 \land ... \land An) \supset B$, il faut ajouter les littéraux A1, A2, ..., An aux clauses déjà présentes, et poser la requête B.
- Dans une requête contenant des variables, intuitivement la requête s'interprète comme la recherche des valeurs des variables qui satisfont la requête.

La syntaxe SWI-Prolog

- Un terme est, soit une constante, soit une variable, soit un terme composé
- Une constante est soit un nombre (entier ou réel), soit une chaîne de caractères
- Une variable commence par une lettre majuscule ou par un blanc souligné.
- Un terme composé est, soit un terme fonctionnel, soit une liste
- Un terme fonctionnel est composé d'un symbole fonctionnel suivi de la liste de ses arguments séparés par une virgule. Père(jean, paul) est un terme d'arité 2.
- Chaque argument peut lui-même être un terme.
- Les listes sont désignées par la liste de leurs éléments entre crochets. La liste vide sera notée []. Par exemple, [a,b,c] désigne une liste ordonnée composée des termes a, b et c, [[a,b],[c,g,l],m] est la liste composée de la liste [a,b], de la liste [c,g,l] et de l'élément m.

La syntaxe SWI-Prolog

• Un paquet de clauses est une suite ordonnée de clauses dont la tête est composée à partir du même prédicat

```
    Exemple
```

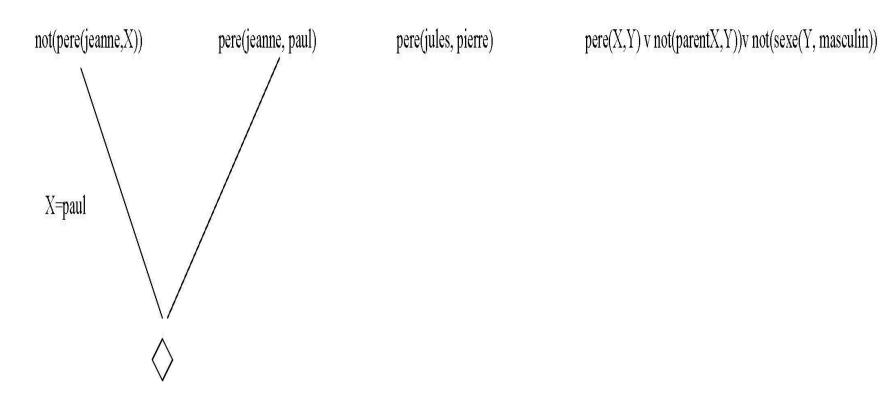
```
pere(jeanne, paul).
pere(jules, pierre).
pere(X, Y) :- parent(X, Y), sexe(Y, masculin).
```

Mise en oeuvre de la résolution

• L'effacement : recherche du littéral complémentaire du but parmi les têtes des clauses disponibles dans l'espace de travail

```
Exemple
/*C1*/pere(jeanne, paul).
/*C2*/ pere(jules, pierre).
/*C3*/ pere(X, Y):- parent(X, Y), sexe(Y, masculin).
```

- La requête consiste en le but : père(jeanne, X).
- Le principe de résolution est appliqué avec les clauses :
 ¬pere(jeanne, X)|pere(jeanne, paul)|pere(jules, pierre)|pere(X, Y)
 ∨ ¬parent(X, Y) ∨ ¬sexe(Y, masculin)
- La résolvante construite par l'interpréteur Prolog, reste implicite et ne vient pas s'ajouter à l'ensemble des clauses manipulées



Mise en oeuvre de la résolution

- Algorithme d'effacement
 - Prolog tente d'effacer les littéraux de la clause but, un à un dans l'ordre où ils se présentent
 - par exemple, b₁, b₂, b₃, ... b_n. provoque l'effacement de b₁, puis de b₂, ..., puis de b_n
 - EFFACER UN BUT b_i:
 - Prolog cherche la première clause a_1 :- a_2 , a_3 , ... a_m . dont la tête peut s'unifier avec b_i et place les autres clauses possibles en attente (pour un futur retour en arrière)
 - lors d'une unification, toutes les occurrences d'une même variable d'une clause reçoivent la même valeur
 - le but b_i est alors remplacé dans la suite des buts à satisfaire par le corps de la clause a₂, a₃, ..., a_m dont la tête a été unifiée avec b_i. Le but devient a₂, a₃, ..., a_m, b_{i+1}, ..., b_n ?

by, by, b3/..., bm.

billogibs/..., bom an:-a21, a31, ..., am.

Allinfication popuble > an:-a21, a31, an:

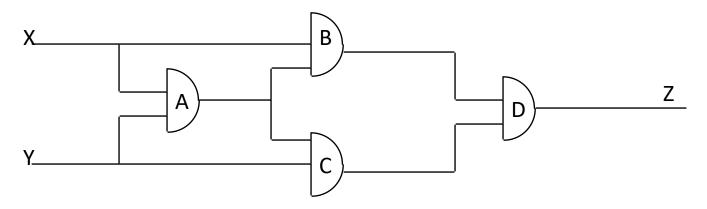
an:-a21, a32, a32, a42, a52.

b, 1 an 1 an b3, ... bn

Mise en oeuvre de la résolution

- Dès qu'un but ne peut s'effacer, il y a échec pour ce noeud de l'arbre de recherche et le retour arrière s'opère sur le choix des clauses en attente
- Si le but devient vide, la démonstration a réussi. L'interpréteur affiche l'instanciation des variables et le message YES puis effectue un retour en arrière vers les clauses en attente
- L'interpréteur PROLOG explore systématiquement toutes les branches de l'arbre de recherche et donne successivement toutes les solutions démontrables du problème proposé
- L'interpréteur Prolog explore cet arbre en profondeur d'abord puis de la gauche vers la droite

EXEMPLE : un circuit logique (1/2)



Les éléments de base sont des portes NAND dont voici la table de vérité :

```
nand(0,0,1).
nand(0,1,1).
nand(1,0,1).
nand(1,1,0).
```

EXEMPLE: un circuit logique (2/2)

 Le circuit représente un OU exclusif XOR que l'on va décrire à l'aide des élements du circuit

```
    xor(X,Y,Z) :- nand(X,Y,A),
        nand(X,A,B),
        nand(A,Y,C),
        nand(B,C,Z).
```

La requête :-xor(X,Y,Z) donne la table de vérité du XOR

```
    X=0 Y=0 Z=0
    X=0 Y=1 Z=1
    X=1 Y=0 Z=1
    X=1 Y=1 Z=0
```

Les limites de la résolution en Prolog

ORDRE DES CLAUSES

- C1 relation(X,X).
- C2 relation(X,Z):- relation(X,Y), relation(Z,Y).
- C3 relation(a,b).

Si notre but est relation(b,a)?

→ le programme boucle et ne démontre pas la requête

subdillon en polog Irelation (b, a) relation (xz Zi): - Dielation (12, 12), rielation (21, 2) Irelation(Z1, Y2) boule enfiner can dévelope its en prépardeur.

Les limites de la résolution en Prolog

Si nous prenons maintenant le programme suivant :
A1 relation(a,b).
A2 relation(X,X).
A3 relation(X, Z):- relation(X,Y), relation(Z,Y).
relation(b,a) ?
par A3 relation(b,Y1), relation(a, Y1) ?
par A2 relation(a,b) ?
par A1 : SUCCES

Simto de la resolution en Polo Downelle Jersian Irelation (b, a) or Includer (X,Z): - relation (X,Y), solution (Z,Y). X=6 or Z=aJulation (b, Y) relation (2, Y) > relation(2,6) Dication (a, b) de ensuite holommeacer deil avec (3.

Les limites de la résolution en Prolog

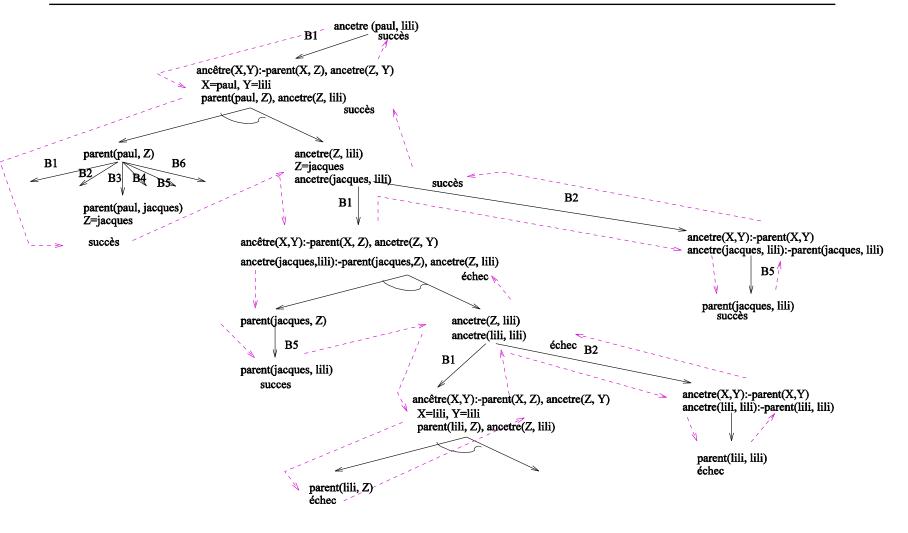
• L'ordre des littéraux

```
/*B1*/ ancêtre(X,Y):- parent(X,Z), ancêtre(Z,Y).
/*B2*/ ancêtre(X,Y):-parent(X,Y).
/*B3*/ parent(paul, jacques).
/*B4*/ parent(marie, jacques).
/*B5*/parent(jacques, lili).
/*B6*/ parent(martine, lili).
la requête "ancêtre(paul, lili)." réussit
```

 Si maintenant, on échange l'ordre des littéraux dans la clause B1, on a la clause ancêtre(X,Y):-ancêtre(Z,Y), parent(X,Z), l'arbre de recherche a une profondeur infinie, la stratégie de résolution ne permet pas d'aboutir

Les limites de la résolution en Prolog : V1 la

requête réussit



Len subanjoant ordre des littéraux dans B1. anceta (raul, bli) ancetre(x, y): -arretro(z, y), parent (x, z) X = paul anothe parent (kul Z) anotre (x1, 1/1): - anetre (21, 1/1), parent (x1, 21)

Y1 = lili

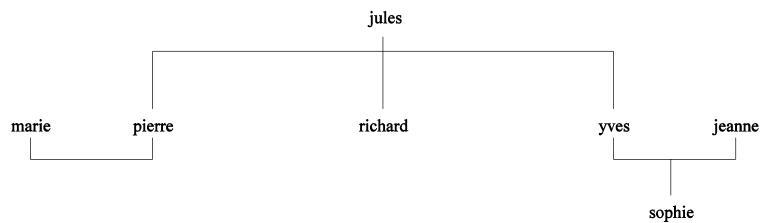
X1 = Z

ancetre

ancetre

EXEMPLE

UNE FAMILLE (inspirée de Sterling et Shapiro)



Décrire la famille à l'aide des prédicats pere, mere, homme, femme. Ecrire des règles pour fils, fille, grand-pere, grand-mere. Interroger cette base de données

- L'utilisateur a la main ?-
- Pour rentrer des clauses il suffit de les entrer une à une par assert
- ?- assert(pere(jules, pierre)). ?- assert(parent(X,Y):- pere(X,Y)). ?- assert(parent(X,Y):- mere(X,Y)).
- ?- asserta(Clause) : ajout d'une clause en tête d'un paquet
- ?- assertz(Clause) : ajout d'une clause en fin de paquet
- retract(Clause) La première clause unifiée avec Clause est retirée de l'espace de travail

• clause(Tête, corps): recherche d'une clause dans l'espace de travail dont la tête s'unifie avec tête, si le corps de la clause est vide, Corps s'unifie avec l'atome true

- Pour visualiser l'espace de travail, on lance la requête
- ?- listing.
- Pour visualiser un paquet de clauses, on lance la requête listing(<paquet>)
- Pour lancer une requête,
- ?- pere(X,Y).
- ?-parent(X,pierre).
- Pour chaque solution, l'interpréteur affiche les valeurs prises par les variables ou YES. Pour voir les solutions suivantes, faire « ; » et non « return »

- Pour quitter SWI-Prolog, on lance la requête halt.
- Pour charger un fichier dans l'espace de travail,
 - consult(nom-de-fichier).
 nom-de-fichier se termine obligatoirement par .pl
 exemple : consult('c:\famille.pl').
 - Ou double-cliquer sur le fichier .pl sous windows
- Pour appeler l'éditeur de clauses, edit(fichier) ou edit(<paquet>)
 - exemple : edit('c:\famille.pl').

L'environnement SWI-Prolog

- La mise au point : le mode TRACE
 - trace
 - notrace
- La trace sélective
 - spy <paquet>
 - nospy <paquet>
- Appel : on entre dans une clause définissant le paquet
- Sortie : le but courant est résolu
- Retour : on essaie une autre clause du paquet

Exemple de trace

trace, ancêtre(paul, lili).

Call: (7) ancêtre(paul, lili)? creep

Call: (8) parent(paul, _G5213) ? creep

Exit: (8) parent(paul, jacques)? creep

Call: (8) ancêtre(jacques, lili)? creep

Call: (9) parent(jacques, _G5213)?

creep

Exit: (9) parent(jacques, lili)? creep

Call: (9) ancêtre(lili, lili)? creep

Call: (10) parent(lili, _G5213)? creep

Fail: (10) parent(lili, G5213)? creep

Redo: (9) ancêtre(lili, lili)? creep

Call: (10) parent(lili, lili)? creep

Fail: (10) parent(lili, lili)? creep

Fail: (9) ancêtre(lili, lili)? creep

Redo: (8) ancêtre(jacques, lili)? creep

Call: (9) parent(jacques, lili)? creep

Exit: (9) parent(jacques, lili)? creep

Exit: (8) ancêtre(jacques, lili)? creep

Exit: (7) ancêtre(paul, lili)? creep

Quelques prédicats prédéfinis de PROLOG - Les vérifications de type

- var(X) réussit si X est une variable non instanciée
- nonvar(X) X est une variable instanciée, ou un terme autre qu'une variable
- atom(X) X est un atome (constante qui n'est pas un nombre)
- number(X) X est un nombre : entier, réel
- integer(X)
- float(X)

Quelques prédicats prédéfinis les expressions numériques (1/2)

• X = 2+3.

X = 2+3. Rien ne demande à Prolog d'évaluer « 2+3 ».

• X is 2+3.

X=5. « is » demande à Prolog d'évaluer « 2+3 ».

Attention : lorsqu'une expression numérique est évaluée, toutes les variables doivent être instanciées

X is 2/3.

• X is 2 div 3.

X=0.

Pas de notation standardisée pour les calculs arithmétiques →/ et div dépendant des implémentations de Prolog.

Quelques prédicats prédéfinis les expressions numériques (2/2)

```
opérateurs + - ; * / ^ mod
• fonctions mathématiques sin, cos, exp, log

    comparateurs

                         <=
             >=
                         >=

    Identification (=unification)

                          res(F,3)=res(F,4).

    X=Y

                                           res(X,3)=res(F,3).
        X=Y.
                            False.
                                                      X=F
    • X is 2.
        X=2.
    • Y =:=2.
        ERROR: =:=/2: Arguments are not sufficiently instantiated
```

Listes

- Liste composée des éléments a, b et c : [a,b,c]
- Liste vide : []
- Une liste peut contenir des éléments qui sont eux-mêmes des listes [a, [b,c]].
- Une liste non vide est représentée par [X|Y] où X est le premier élément de la liste et Y la liste privée de son premier élément
 - Exemple :

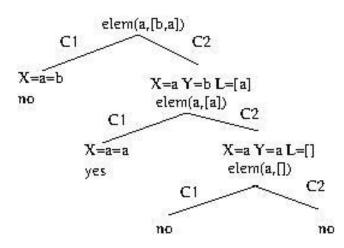
```
si [X|Y]=[a,b,c] on a X=a et Y=[b,c]
si [X|Y]=[a] on a X=a et Y=[]
si [X,Y|L]=[a,b] on a X=a, Y=b et L=[].
```

Le traitement des listes

• Le parcours d'une liste

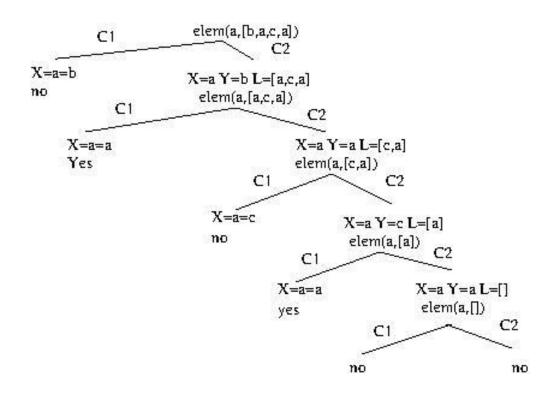
```
Exemple: « éléments de »
/*C1*/ elem(X, [X|L]).
/* C2*/ elem(X, [Y|L]):-elem(X,L).
```

elem(a,[b,a])?



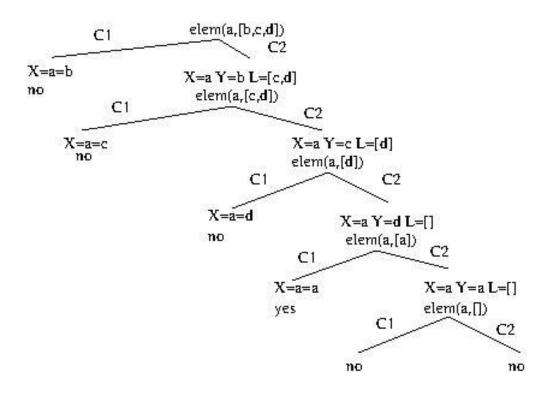
Le traitement des listes

• elem(a,[b,a,c,a])?



Le traitement des listes

• elem(a,[b,c,d])?



Concaténation de 2 listes

Inversion d'une liste

```
/*C1*/ reverse([],T,T).
/*C2*/reverse([X|Y],T,R):-reverse(Y,[X|T],R).
```

La coupure : contrôler la résolution

- Soient c₁, c₂...c_m les choix en attente; cm étant le plus récent, b1, ...,Bn? les buts à effacer.
- Soit la clause p:-f₁, f₂, ..., f_i, !, f_{i+1},..., f_k avec p et b1 unifiables
- La liste des choix en attente est maintenant c₁, c₂, ...c_m, c(b1) où c(b1) est la mémorisation du choix en instance pour l'effacement du but b1 et la suite des buts devient f₁,...f_i, !, f_{i+1}, f_k, b₂, ...b_n?
- Supposons que f_1 , ... f_i soient effacés , la suite des choix en attente est alors c_1 , c_2 , ... c_m , $c(b_1)$..., $c(f_i)$ et la suite des buts est !, f_{i+1} ,..., f_k , b_2 ,..., b_n ?

La coupure

- Le prédicat prédéfini "!" s'efface car toujours évalué à vrai. L'effacement de la coupure "!" va supprimer tous les choix en attente jusqu'à la tête de la clause contenant la coupure
- Les choix en attente sont alors : c₁, c₂..., c_m.
- La suite des buts est : f_{i+1} , ..., f_k , b_2 ,... b_n ?

La coupure

- 1. Soit p, la tête d'une clause p:-f1, f2,...fi, !, fi+1,...fk. Si le but Bi et p s'unifient alors la coupure présente dans cette clause élimine la sélection des clauses dont la tête peut s'unifier avec Bi, situées au dessous
- 2. La coupure n'affecte jamais les retours en arrière sur les buts qui sont situés à sa droite
- 3. La coupure élimine toutes les solutions distinctes qui pourraient apparaître pour la conjonction de buts qui sont situés à sa gauche
 - Exemple d'utilisation de la coupure

```
/*C1*/ elem(X,[X|L]):-!.
/*C2*/elem(X,[Y|L]):-elem(X,L).
```

Exemple: Le traitement du OU exclusif

```
(A1 \lor A2) \Rightarrow BB \lor \neg (A1 \lor A2)
B \vee [(\neg A1) \wedge (\neg A2)]
[B \lor (\neg A1)] \land [B \lor (\neg A2)]
C'est à dire deux clauses de Horn:
B \vee (\neg A1)
B \vee (\neg A2)
En utilisant PROLOG, on obtient:
/*C1*/B:-A1.
/*C2*/B:-A2.
Si on veut exprimer que les littéraux A1 et A2 s'excluent, on utilise
alors la coupure.
/*C11*/vrai(vrai).
/*C12*/faux(faux).
/*C13*/ouE(A1,A2):-vrai(A1),faux(A2),!.
/*C14*/ouE(A1,A2):-faux(A1), vrai(A2),!.
```

Le traitement de la négation

• Le prédicat prédéfini fail s'efface systématiquement et provoque l'échec de la résolution en cours

not est défini par :

```
not(X):-X, !, fail.
not(X).
```

Si X s'efface alors not(X) échoue sinon not(X) réussit

• Exemples :

```
":-not(not(11 is 5+6))." réussit tandis que ":-not(X is 3+4)." échoue
```

Il s'agit d'une "négation" dont l'interprétation est : tout ce qui est inconnu (non déductible) est considéré par Prolog comme faux.

C'est l'hypothèse du Monde clos.

Le jeu du taquin : exploration d'un arbre d'états

- On veut programmer en Prolog le jeu du taquin
- On définit quatre opérateurs H,B,G,D qui permettent respectivement de déplacer une tuile vers le haut, vers le bas, vers la gauche et vers la droite
- on interdit les séquences des déplacements H B H, B H B, G D G, D G
 D.
- on veut programmer une stratégie d'exploration des états du type "best-first" et trouver la meilleure solution